

DÉNOMINATION

de la place Isaac Mercier.

Du 1^{er} Février 1929

LE CONSEIL D'ETAT,

Sur la proposition des Départements de l'Intérieur et de l'Agriculture et des Travaux publics :

ARRÊTE:

D'approuver la lettre du Conseil Administratif de la Ville de Genève en date du 22 janvier 1929 par laquelle ce Conseil décide de donner à la place qui se trouve à l'intersection du Boulevard James-Fazy, de la rue de St-Jean et de la rue Neuve-du-Temple, le nom de Isaac Mercier.

Certifié conforme:

Le Chancelier: Eugène MULLER.
